

Colloque à Athènes

Institutions européennes

Le Traité de Lisbonne est irremplaçable, car lui seul rend possible la réforme nécessaire des institutions européennes. Il doit entrer en vigueur avant que de nouveaux Etats ne puissent adhérer à l'Union Européenne. La construction actuelle de l'Union Européenne vaut pour une Union à 15 Etats-membres (Nice) ; elle ne remplit en aucun cas les exigences actuelles et futures.

Tant l'efficacité de l'Union Européenne que sa légitimation démocratique, ainsi que la dimension sociale tant attendue (voir les raisons des votes négatifs en France et aux Pays-Bas) rendent plus que nécessaire l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

La légitimation démocratique est améliorée par le renforcement des droits du Parlement européen, et la dimension sociale est rendue visible par exemple dans les objectifs ancrés dans le Traité d'une économie sociale de marché, de plein-emploi et de progrès social. Pour nous, Sociaux-démocrates allemands, la Charte des Droits Fondamentaux est aussi extrêmement importante, car elle permet que, dans l'avenir, les droits sociaux obtiennent également dans l'UE un poids aussi important que les libertés fondamentales.

Les dernières présidences (France et République tchèque) ont montré combien une personnalité forte est importante pour l'efficacité de l'Union. Nous avons besoin d'une personnalité qui soit capable de

faire progresser l'Union réellement vers une politique commune.

Car il s'agit aussi de rester sceptique face aux personnalités politiques qui parlent dans leurs discours du dimanche d'une Union politique ou de „gouvernement économique“ : Qu'entendent-ils par là ? Je suis personnellement intimement convaincue que nous avons besoin d'un gouvernement européen qui soit responsable devant le Parlement : le marché financier nécessite au minimum des règles européennes, et nous n'allons à terme pas échapper à une politique économique et fiscale. Il est incroyable que nous nous livrions au sein de l'UE par le biais dumping fiscal à une concurrence ruineuse, qui enlève aux Etats les moyens qu'ils pourraient investir dans une politique sociale et d'éducation. Ségolène a abordé ce problème dans son intervention. Pour répondre à ce défi, il nous faudra de nouvelles réformes institutionnelles...

Rome n'ayant pas été bâtie en un jour, il faudrait tout d'abord se pencher sur une « coordination densifiée », pour citer notre ministre des affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier. Il faut que les partis socialistes et sociaux-démocrates européens s'entendent sur la question d'une confédération européenne, et le cas échéant qu'ils s'engagent ensemble pour sa réalisation. Cela vaut également pour l'idée des Etats-Unis d'Europe (à nouveau dans le Programme de Hambourg de mon parti, le SPD).

Laisser moi inverser les deux points suivants, pour d'abord me pencher sur :

L'emploi et le développement

Et oui, il nous faut une vision ! L'Union Européenne sera sociale – ou elle ne sera pas ! Cela vaut pour moi tout particulièrement en période de crise, mais aussi au-delà. Il s'agit aujourd'hui de ne pas perdre de main d'œuvre qualifiée, mais au contraire d'utiliser le sous-emploi pour la mise en œuvre de nouvelles qualifications. Il faut à tout prix éviter que le chômage conduise à la déqualification, à la pauvreté et à la misère. Les conséquences en seraient un recul de la productivité, des troubles sociaux et une déstabilisation politique.

L'Europe ne peut pas concurrencer avec succès les autres régions du monde par le biais de salaires et de standards sociaux revus à la baisse, mais par le biais d'innovation technologique, d'une plus grande qualité du travail, de la compétence et du savoir.

Pour cela, les objectifs et les droits sociaux fondamentaux doivent être renforcés dans le marché intérieur. Il faut s'assurer que les libertés économiques fondamentales du marché intérieur européen n'aient pas la priorité sur les droits et objectifs sociaux fondamentaux. Les droits fondamentaux sociaux doivent primer en cas de conflit. Il s'agit là du cœur du modèle économique et social européen. Cela permet de combiner croissance économique d'une part et justice sociale et un droit du travail fort d'autre part. Les droits sociaux fondamentaux et les droits de participation des employés dans leurs entreprises (cogestion) sont des conditions indispensables à la participation sociale, à la paix sociétale et à un succès économique basé sur la qualité de l'emploi.

L'UE ne peut gagner qu'en étant un ordre économique et social. Comment y parvenir ? A travers trois points concrets :

1. Le Traité de Lisbonne contient avec la clause sociale horizontale pour la première fois une obligation pour l'UE de tenir compte des exigences sociales dans toutes ses politiques et ses mesures.
2. Une Clause de Progrès Social irait même plus loin, en établissant le rapport fondamental entre les libertés économiques fondamentales et les droits sociaux fondamentaux. C'est une exigence formulée par les syndicats allemands et mon parti, le SPD.

Nécessaires sont à la fois une déclaration du Conseil Européen et un accord commun entre Parlement européen, Commission et Conseil, selon lequel ils s'engagent pour le progrès social.

3. Mais le SPD va encore plus loin : Pour une Europe de la justice sociale, un pacte social de stabilité est indispensable,
 - avec des objectifs européens communs,
 - des indications pour les dépenses nationales en matière de politiques sociales et d'éducation, mesurées d'après les capacités économiques de chaque pays de l'Union,
 - et des salaires minimums dans chaque Etat-membre, calculés en fonction de la productivité du pays concerné.

Education et Jeunesse

Il faut mettre un accent fort sur l'éducation et la formation continue. Là sont les ressources-clé pour la croissance qualitative et l'innovation, la

participation sociale et l'égalité des chances. Il est clair pour nous sociaux-démocrates que l'éducation du plus jeune âge, l'éducation scolaire, la formation universitaire, ainsi que la formation professionnelle continue ne doivent pas être réservées à une petite minorité, mais doivent être ouvertes à tous et déboucher sur un processus d'apprentissage tout au long de la vie. Nous exigeons un droit européen à la formation continue pour tous les employés, indépendamment de leur niveau de qualification et de la nature de leur contrat de travail. Les jeunes sont dans la plupart des pays de l'UE les premières cibles du chômage. Nous voulons faire de la lutte contre le chômage des jeunes un objectif central et un objectif commun de politique européenne. Nous voulons également que plus de jeunes gens puissent profiter des opportunités offertes par la construction européenne. L'Europe sociale doit devenir « palpable ». C'est pourquoi nous nous engageons à améliorer les possibilités pour les jeunes de découvrir le quotidien d'autres pays de l'Union Européenne par le biais de programmes d'échange ou de rencontres.

Il faudrait augmenter dans tous les Etats-membres de l'UE les dépenses en matière d'éducation (10 % du PIB !) – par exemple dans le Pacte Social de Stabilité. Il y aurait ainsi assez de moyens pour rendre obligatoire pour chaque étudiant/e une année à l'étranger, ce qui serait, je pense, très judicieux.

La politique social-démocrate doit se différencier de la politique conservatrice en ceci qu'elle n'offre pas uniquement l'égalité des chances, mais aussi des chances plus justes. Cela signifie d'une part la

promotion des enfants et jeunes défavorisés, un droit à un diplôme scolaire ou de formation, ainsi que le refus des droits de scolarité pour les étudiants.

Voici ma contribution à notre discussion. J'espère que notre dialogue se continuera au-delà de notre rencontre d'aujourd'hui.